

## LES PARTIES

1. L'UCLouvain (répondante académique)
2. L'entreprise/l'institution d'accueil (ci-après dénommée "l'Institution")

Nom de l'Institution : .....

Adresse : .....

Contact : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

3. L'étudiant·e : .....

## EXPOSÉ DES MOTIFS (IL EST CONVENU CE QUI SUIT) :

Mademoiselle / Monsieur .....  
est régulièrement inscrit·e comme étudiant·e en histoire de l'art et archéologie à l'UCLouvain.

Dans le cadre de son programme d'études, il/elle a la possibilité d'effectuer un stage auprès de l'Institution d'accueil.

## CONVENTION (IL EST CONVENU CE QUI SUIT) :

### 1. OBJET DE LA CONVENTION

L'Institution accueille l'étudiant·e pour la réalisation d'un stage dont l'objet est décrit ci-dessous.

La présente convention règle les rapports entre les parties, ainsi que leurs droits et obligations respectifs dans le cadre de l'organisation de ce stage.

### 2. DUREE

Le stage débutera le ..... pour se terminer le .....

### 3. OBJET DU STAGE - DESCRIPTIF DES TACHES CONFIEES A L'ETUDIANT·E

### 4. IDENTIFICATION DU/DE LA TUTEUR·TRICE ET DU/DE LA REpondant·E ACADEMIQUE

Dans l'Institution, l'étudiant·e bénéficiera de l'accompagnement de :

Madame / Monsieur : ....., tuteur / tutrice.

A l'UCLouvain, le Professeur **Laurent VERSLYPE** assurera la coordination du stage. Toute question relative à l'exécution de celui-ci sera concertée avec lui.

### 5. ASSURANCES

Pendant l'exécution du stage, l'étudiant·e bénéficie, dans les limites de leurs conditions générales et particulières, des assurances souscrites par l'UCLouvain pour couvrir tant la responsabilité civile des étudiant·e-s que les dommages corporels occasionnés par un accident dont ils/elles pourraient être victimes, y compris durant le trajet direct normal aller-retour du domicile ou du lieu de résidence habituel de l'étudiant·e au lieu de stage.

En cas d'accident, l'entreprise/l'institution et/ou l'étudiant·e stagiaire s'engage·nt à prévenir le plus rapidement possible le Service des assurances de l'UCLouvain, place de l'Université 1 / L0.03.31 à 1348 Louvain-la-Neuve (010 47 38 68 – [serviceassurances@uclouvain.be](mailto:serviceassurances@uclouvain.be)).

### 6. SURVEILLANCE DE LA SANTE

Conformément au titre 4 du Code du 28 avril 2017 du bien-être au travail, l'UCLouvain veillera à faire procéder à l'évaluation de la santé sur base de l'analyse de risques complétée par l'entreprise/l'institution.

## **7. CONFIDENTIALITE**

L'étudiant·e reconnaît que, sauf stipulation écrite contraire, sont réputées confidentielles toutes les informations auxquelles il/elle aura accès directement ou indirectement dans l'exécution des tâches qui lui seront confiées dans le cadre du stage.

Ces informations ont notamment trait à l'Institution, son organisation, son activité, son savoir-faire, ses objets de recherche et projets d'activités, ou encore les partenaires avec lesquels l'Institution entretient des relations.

En aucun cas, tant pendant l'exécution du stage que pendant cinq ans à dater de la fin de la présente convention, quelle que soit la nature ou la forme de ces informations, le/la stagiaire n'en divulguera le contenu de quelque façon que ce soit, et n'en fera usage pour son propre compte ou le compte d'un tiers.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations qui sont déjà dans le domaine public, ou dont l'étudiant·e peut établir qu'elles étaient en sa possession avant leur communication par l'Institution, ou que l'étudiant·e aurait obtenu d'un tiers non lié par une obligation de confidentialité à l'égard de l'Institution.

## **8. STATUT DE L'ETUDIANT·E**

En ce qui concerne la situation juridique de l'étudiant·e, celui/celle-ci continue à relever de l'UCLouvain et à être soumis·e à la réglementation de celle-ci. Il n'existe entre l'étudiant·e et l'Institution aucun engagement dans le cadre d'un contrat de travail au sens de la législation belge en cette matière.

## **9. RESPECT DES REGLES EN VIGUEUR**

L'Institution s'engage à respecter pendant toute la durée du stage toutes les dispositions légales et notamment en matière de droit social, applicables aux étudiant·e·s en formation dans ses locaux.

Le/la stagiaire accepte de se conformer aux dispositions en vigueur dans l'Institution relatives notamment à sa sécurité et à son organisation interne.

## **10. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

L'entreprise/l'institution s'engage à respecter les dispositions du Règlement général sur la protection des données (Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE) ainsi que les règles établies par la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Elle prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection de ces données et garantir un niveau de sécurité adapté au(x) risque(s).

En cas de violation des données à caractère personnel, l'entreprise/l'institution notifie l'UCLouvain dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.

### **11. RESILIATION**

En cas de non-respect de ses obligations par l'une des parties, ou en cas d'inconduite ou d'absence(s) injustifiée(s), chaque autre partie peut mettre fin au contrat, avec effet immédiat ou après une mise en demeure notifiée par écrit à la partie défaillante et non suivie d'effet dans un délai de 8 jours.

### **12. JURIDICTION ET LOI APPLICABLE**

Le présent contrat est soumis à la loi belge. A défaut d'accord amiable, les Cours et Tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents pour statuer sur tout litige qui surviendrait dans l'exécution et/ou l'interprétation du présent contrat.

Fait à ....., le .....  
en **trois exemplaires originaux**, chaque partie reconnaissant avoir reçu le sien,

Le/la stagiaire

L'Institution

Le responsable de stage UCLouvain  
Professeur Laurent VERSLYPE

Le/la Président·e de la CP  
par délégation du Doyen FIAL